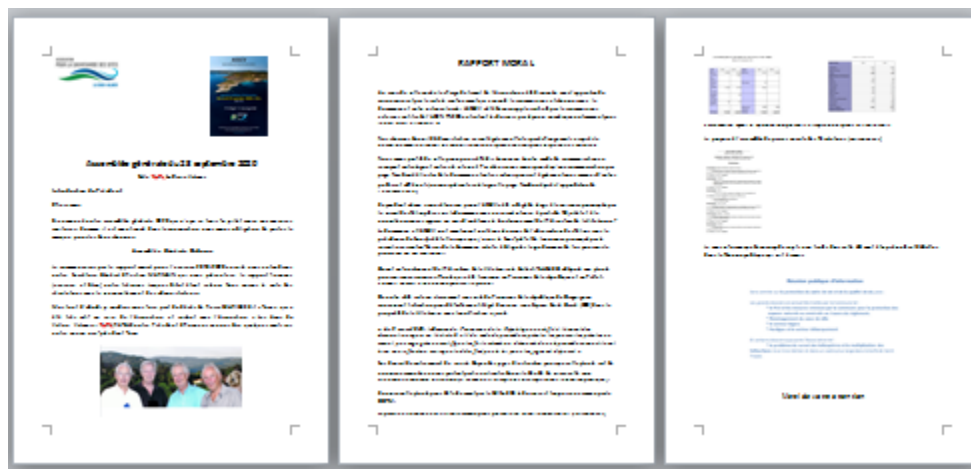


Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 23 septembre 2020

Début AG 17h10

L'Assemblée Générale a débutée par la présentation du rapport moral et du rapport financier



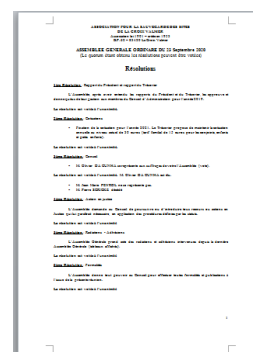
Le contenu du rapport moral a été réduit dans la liste des activités traitées au cours de cet exercice par rapport au confinement et aux mesures sanitaires du début d'année.

Néanmoins, profitant de cette pause obligée, l'axe de travail du Conseil a été de mettre à plat les outils de communication logo-site internet et de créer une page Facebook pour élargir le champ d'audience de l'Association et faciliter un lien avec les autres structures présentes sur les réseaux sociaux.

Pendant l'été l'ASSCV a été obligé de réagir à la nuisance provoquée par le survol des hélicoptères sur la Commune avec un survol intense à partir du 10 juillet et aux nouvelles nuisances apparues au mois d'août avec le fonctionnement de l'hélicoptère de la Villa Louise. Ces sujets ont été repris dans la Réunion publique d'information.

A la suite de la présentation du rapport moral et du bilan financier (voir pièces annexes), l'Assemblée est passée au vote des résolutions.

L'Assemblée ayant le quorum 104 présents et représentés pour 311 adhérents, celle-ci a pu délibérer (voir Résolutions avec votes annexes).



Le Président a clôturé l'assemblée générale ordinaire en précisant que volontairement dans cette partie il n'a pas été abordé, comme les années précédentes, le point sur les dossiers en cours. La volonté du Conseil a été de traiter ces dossiers plus largement dans la réunion publique d'information qui suivait avec la présence du Maire.

Fin AG 17h59

Le Président
Michel BLAISE

La Vice-Présidente
Monique ALLENBACH